Transfert Fac parisienne

Par **LawCoast**, le **17/10/2016** à **21:32**

Bonsoir à tous,

Je suis actuellement dans en L1 de droit international et je dois partir dès l'année prochaine à Paris pour des raisons familiales. Cependant, je ne sais pas du tout dans quelle université me pencher (si je suis accepté bien évidemment).

Je suis un assez bon élève qui commence à se mettre sérieusement à bosser. A noter que j'ai obtenu mon bac ES avec la mention TB.

Si quelqu'un a des conseils à me donner sur les facs de Paris en général et les modalités de transfert en l2, je les accepte avec grand plaisir =)

Par **Cl37**, le **18/10/2016** à **22:18**

Bonsoir LawCoast,

Les facs parisiennes recrutent en général assez facilement en licence puisqu'un écrémage s'effectue dès la L1 et elles sont nombreuses: Assas, Sorbonne, Descartes, Nanterre, Sceaux, l'UPEC, Paris-Sud, Cergy, Paris 13... Je te conseille de bien regarder les sites de chacune des universités pour les modalités de transfert et de faire très attention aux dates limites.

Je te conseille de ne pas viser qu'Assas ou la Sorbonne qui sont très réputées **(à tort ou à raison)** mais d'envoyer ton dossier un peu partout et d'avoir les meilleures notes possibles! [smile4]Tu peux éventuellement regarder celles qui proposent des parcours d'excellence (Magistère, Collège de droit). Cela pourrait déterminer ton choix...

Bon courage pour ta première année!

Par **LawCoast**, le **18/10/2016** à **22:34**

Merci beaucoup pour tes conseils! Bonne chance pour ton M1 également =)

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés